

5. - FICHE DE SYNTHÈSE

Date d'élaboration du profil : 2014

5.1. - CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE

Nom de la baignade : Etang de Mittersheim – Lac Vert

Commune : Mittersheim

Département : Moselle

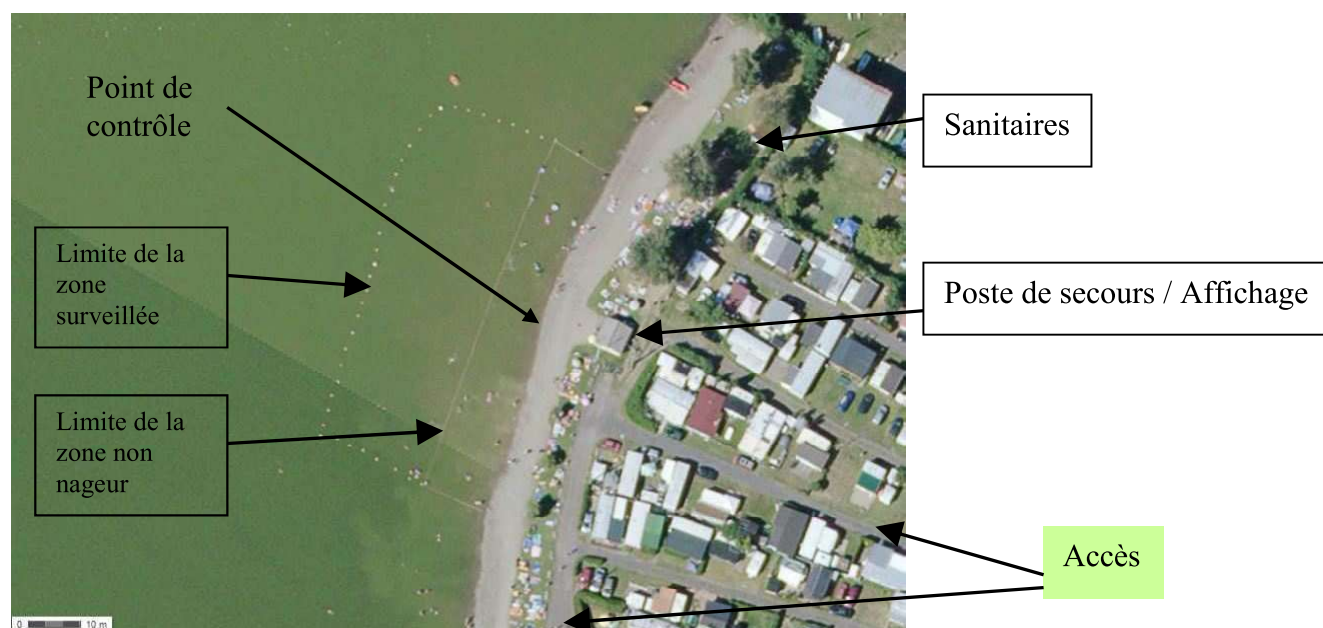
Personne responsable de l'eau de baignade : M. le Maire

Période d'ouverture : du 15 juin au 15 septembre

Heures de surveillance : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Fréquentation journalière maximale : estimée à 200 baigneurs environ

SCHEMA DE LA ZONE DE BAIGNADE



5.2. - HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU DE BAIGNADE

Qualité de l'eau de baignade au cours des quatre dernières saisons				
Année	2010	2011	2012	2013
Classement	B	A	A	Excellente

La qualité de l'eau de baignade établie à partir des résultats du contrôle sanitaire est :

- moyenne (B selon la Directive 76-160) pour l'année 2010,
- bonne (A selon la Directive 76-160) pour les années 2011 et 2012,
- excellente (selon la Directive 2006/7/CE) pour 213.

La baignade de Mittersheim n'a connu aucun épisode de pollution depuis 2010.

5.3. - INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic :	Fréquentation de l'étang par des canards / animaux
Impact :	Non significatif
Mesures de gestion :	Prendre en compte les cas de dermatites Le seuil d'alerte est fixé à l'observation d'un cas de dermatite
Plan d'action :	Analyse de l'eau – recherche de cas de dermatites non signalés Restriction de baignade en cas de dermatites multiples

5.4. - INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION ACCIDENTELLE ET MESURES DE GESTION

Diagnostic :	Pollution des sols suite à un déversement ou un incendie
Impact :	Transfert de la pollution vers l'étang par ruissellement
Mesures de gestion :	Remettre les sols en état, surveillance renforcée de l'eau
Plan d'action :	Fermeture temporaire de la baignade en cas d'anomalie dans l'eau

Diagnostic :	Fuite du réseau d'assainissement
Impact :	transfert d'eaux usées vers l'étang
Mesures de gestion :	Contrôle hebdomadaire des pompes de relevage Alerte en cas de dégradation de la qualité de l'eau avec surveillance renforcée de la conduite
Plan d'action :	Contrôle de la qualité de l'eau de baignade Réglementation ou interdiction de la baignade suivant la qualité

Diagnostic :	Accident sur le canal ou le pont ferré
Impact :	Pollution de l'eau de l'étang
Mesures de gestion :	Interdiction immédiate de la baignade
Plan d'action :	Contrôle de la qualité de l'eau de baignade Réouverture de la baignade après retour à a normale

5.5. - RISQUES LIES AU CYANOBACTERIES

Diagnostic :	Présence de fleurs d'eau, mousses ou écumes dans l'eau ou sur les rives
Impact :	risque de prolifération de cyanobactéries
Mesures de gestion :	identification de la nature de l'évènement,
Plan d'action :	Contrôle de la concentration en cyanobactéries de l'eau, Interdiction de toute activité dans les zones d'efflorescence, Surveillance visuelle renforcée à interdiction de baignade suivant les résultats des analyses

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE

